

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *

*

Séance du 05 novembre 2014

INVESTISSEMENTS

7 - INVESTISSEMENTS TRAMWAY

7.12 – PROJET TRAM ENVOL : Avenant 1 au marché P 2012 10577 M : Travaux préparatoires 2 conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP SO - Approbation de l'avenant 1

L'an deux mille quatorze, le cinq novembre à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, CHOLLET, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. MOUDENC, RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents:

MM. AREVALO, LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM .BACOU, LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etaient présents :

MME. ROUCHON, M. SUAUD.

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical,

- par délibération D.2010.03.29.8.1 du 29 mars 2010, a approuvé le programme de l'opération ligne Envol pour la desserte de l'aéroport.
- par délibération D.2011.05.30.4.1 du 27 mai 2010, a approuvé l'Avant-Projet et arrêté l'enveloppe financière prévisionnelle à 55 millions d'euros HT (valeur janvier 2009).
- par délibération D 2012.12.20.7.2 du 20 décembre 2012, a autorisé la signature du marché P 2012 10577 M avec l'entreprise EIFFAGE TP SO concernant la poursuite des travaux préparatoires de la ligne de tramway Envol pour un montant maximum de 2 000 000 €HT, le montant du détail estimatif initial s'élevant à 1 799 168,82 €HT .
- par délibération D.2013.04.04.8.14. du 4 avril 2013, approuvait le rapport d'état d'avancement de l'opération ligne Envol, faisant état des modifications de programme et aléas intervenus depuis l'approbation de l'avant-projet et arrêtaient l'enveloppe financière prévisionnelle à 69 millions d'euros HT (valeur janvier 2009).

Le marché P 2012 10577 M conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP SO a pour objet la poursuite des travaux préparatoires relatifs à la ligne de tramway ENVOL. Ces travaux sont menés en accompagnement des travaux des différents occupants du sous-sol et le cas échéant, des travaux du tramway. Les prestations du marché comprennent les travaux de dégagement des emprises publiques et privées, de démolition, et de restitution des fonctionnalités.

Il s'agit d'un marché à bons de commande pour lequel les montants minimum et maximum sont respectivement fixés à 500 000 €HT et 2 000 000 €HT.

Le présent avenant 1 a pour objet d'intégrer au marché P 2012 10577 M des prestations complémentaires consécutives à des mises au point de conception, des adaptations nécessaires au chantier, des modifications de projet, ou des demandes nouvelles apparues en cours de marché, donnant lieu à la fixation de prix nouveaux définitifs (PN 4.10.5, PN 4.10.6, PN 4.10.7, PN 7.5.6, PN 9.1.33, PN 9.7.4, PN 9.8.2, PN 9.8.3, PN 9.8.4, PN 9.8.5, PN 9.8.6) conformément à l'article 14 du CCAG travaux.

Les prestations complémentaires donnant lieu à des prix nouveaux font suite à :

- des travaux de dévoiement de réseaux et des compléments d'équipements associés apparus en cours de chantier pour assurer la continuité du réseau demandée par le gestionnaire DIRSO;
- des compléments d'équipements nécessaires aux restitutions des fonctionnalités des établissements riverains non identifiés à la passation du marché.

Le présent avenant ne modifie pas le montant maximum du marché.

Le délai global du marché est inchangé.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant 1 au marché P 2012 10577 M conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP SO et d'en autoriser la signature.

* *

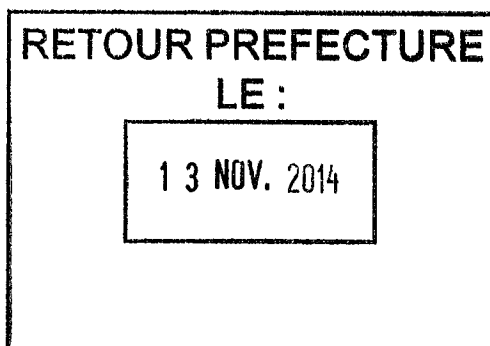
*

Le Comité Syndical :
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant 1 au marché P 2012 10577 M conclu avec l'entreprise EIFFAGE TP SO.

ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer ledit avenant.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

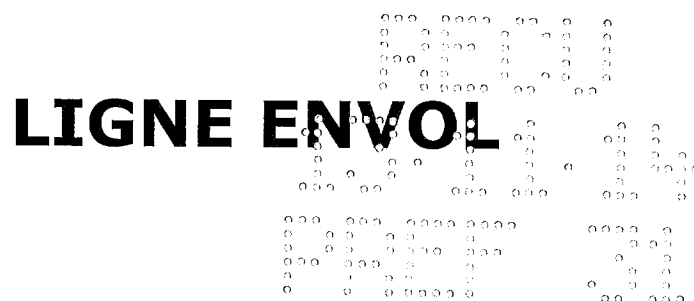


Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Michel LATTES



TRAVAUX PREPARATOIRES

AVENANT N° 1

P 2012 10577 M

Septembre 2014

Titulaire : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST

AVENANT N° 1 AU MARCHE P 2012 10577 M

Titulaire : EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS SUD-OUEST

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant n° 1 a pour objet d'intégrer au marché les prix nouveaux provisoires notifiés en cours de marché par les ordres de services suivants :

- OS n°33 → PN 9.1.33,
- OS n°34 → PN 4.10.5, PN 4.10.6, PN 4.10.7,
- OS n°35 → PN 9.7.4, PN 9.8.2, PN 9.8.3, PN 9.8.4,
- OS n°38 → PN 9.8.5,
- OS n°39 → PN 7.5.6, PN 9.8.6.

L'intégration de ces prix nouveaux ne modifie pas le montant maximum du marché qui est de 2 000 000 € H.T.

Le délai global du marché est inchangé.

ARTICLE 2 – PRIX NOUVEAUX

Les prix nouveaux définitifs sont les suivants :

- PN 9.1.33 : Pose d'un détecteur pour le portail ESSILOR. Cette prestation comprend la fourniture, la pose et le raccordement électrique d'un détecteur ultrasonique de portée maximum de 4 mètres, fixé sur un poteau de portail. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix unitaire PN 9.1.33 : 1 500,00 € H.T.

- PN 4.10.5 : Fourniture et pose d'un séparateur d'hydrocarbures pour la réalisation du bassin TNT. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 4.10.5 : 5 400,00 € H.T.

- PN 4.10.6 : Fourniture et pose d'une surverse pour la réalisation du bassin TNT. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 4.10.6 : 1 040,00 € H.T.

- PN 4.10.7 : Dépose et traitement du séparateur d'hydrocarbures de l'ancien bassin TNT. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 4.10.7 : 949,32 € H.T.

- PN 9.7.4 : Fourniture et pose d'une armoire Fibre optique équipée + double enveloppe conforme DIRSO + coffret électrique + recette usine + contrôle des installations. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix unitaire PN 9.7.4 : 5 850,00 € H.T.

- PN 9.8.2 : Fourniture et pose d'une caméra référencée DIRSO sur portique y compris raccords. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 9.8.2 : 10 200,00 € H.T.

- PN 9.8.3 : Dépose du câble fibre optique existant (réseau caméra DIRSO). Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix mètre linéaire PN 9.8.3 : 2,00 € H.T.

- PN 9.8.4 : Fourniture et déroulage de câble fibre optique (réseau caméra DIRSO). Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix mètre linéaire PN 9.8.4 : 7,20 € H.T.

- PN 9.8.5 : Dévoisement provisoire des réseaux RAU et Fibre Optique de la DIRSO. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 9.8.5 : 8 985,00 € H.T.

- PN 7.5.6 : Réalisation d'une dalle de support TDV, y compris percement des chambres existantes pour le dévoiement en définitif du réseau RAU/FO DIRSO. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 7.5.6 : 3 945,56 € H.T.

- PN 9.8.6 : Dévoisement définitif des réseaux RAU et Fibre optique DIRSO, avec un fonctionnement entièrement fibre optique. Ce prix comprend l'établissement de tous les documents nécessaires à la bonne réalisation des prestations (DESC, DICT, note méthodologique, certificat, planning, documents d'exécution, DOE/DTE..)

Prix forfaitaire PN 9.8.6 : 51 274,19 € H.T.

ARTICLE 3 – MODIFICATIONS APPORTEES AU BPU

Le bordereau des prix unitaires initial est complété par le bordereau des prix unitaires complémentaire joint en annexe 1.

ARTICLE 4 – RENONCIATION

Par le présent avenant, qui est conclu à une date où l'entreprise a une parfaite connaissance des aléas ayant affecté le chantier et du contexte d'exécution des prestations restant à effectuer, le titulaire renonce à toute réclamation et recours pour tous motifs fondés sur l'objet du présent avenant ou sur tout motif antérieur à celui-ci.

ARTICLE 5 – AUTRES CLAUSES DU MARCHE

Toutes les autres clauses du marché qui ne sont pas modifiées par le présent avenant n° 1 restent applicables.

Fait à Toulouse en un seul original le

Le titulaire :

Pour la Personne Responsable du Marché :

Xavier BONNEAU
Directeur

TRAMWAY ENVOL – TRAVAUX PREPARATOIRES – Avenant n°1

MARCHE P 2012 10577 M

Annexe 1 : Bordereau des prix unitaires complémentaire

PN	Intitulé	FT	P.U. € H.T.
9.1.33	Pose d'un détecteur	U	1 500,00
4.10.5	Pose d'un séparateur d'hydrocarbures	FT	5 400,00
4.10.6	Pose d'une surverse	FT	1 040,00
4.10.7	Dépose d'un séparateur d'hydrocarbures	FT	949,32
9.7.4	Fourniture et pose d'une armoire Fibre Optique équipée + double enveloppe conforme DIRSO + coffret électrique + recette usine + contrôle des installations	U	5 850,00
9.8.2	Fourniture et pose d'une caméra référence DIRSO sur portique y/c raccordements	FT	10 200,00
9.8.3	Dépose du câble fibre optique existant	MI	2,00
9.8.4	Fourniture et déroulage de fibre optique	MI	7,20
9.8.5	Dévolement provisoire des réseaux RAU et fibre optique	FT	8 985,00
7.5.6	Réalisation d'une dalle de support TDV, y compris percement des chambres existantes	FT	3 945,56
9.8.6	Dévolement définitif des réseaux RAU et Fibre Optique, avec un fonctionnement en fibre optique	FT	51 274,19

TRAMWAY ENVOL – TRAVAUX PREPARATOIRES – Avenant n°1

MARCHE P 2012 10577 M

**Annexe 2 : Détail estimatif complémentaire
(à titre indicatif, non contractuel)**

PN	Intitulé	FT	Q	P.U. € H.T.	Total € H.T.
9.1.33	Pose d'un détecteur	U	1	1 500,00	1 500,00
4.10.5	Pose d'un séparateur d'hydrocarbures	FT	1	5 400,00	5 400,00
4.10.6	Pose d'une surverse	FT	1	1 040,00	1 040,00
4.10.7	Dépose d'un séparateur d'hydrocarbures	FT	1	949,32	949,32
9.7.4	Fourniture et pose d'une armoire Fibre Optique équipée + double enveloppe conforme DIRSO + coffret électrique + recette usine + contrôle des installations	U	1	5 850,00	5 850,00
9.8.2	Fourniture et pose d'une caméra référence DIRSO sur portique y/c raccords	FT	1	10 200,00	10 200,00
9.8.3	Dépose du câble fibre optique existant	MI	589	2,00	1 178,00
9.8.4	Fourniture et déroulage de fibre optique	MI	589	7,20	4 240,80
9.8.5	Dévoisement provisoire des réseaux RAU et fibre optique	FT	1	8 985,00	8 985,00
7.5.6	Réalisation d'une dalle de support TDV, y compris percement des chambres existantes	FT	1	3 945,56	3 945,56
9.8.6	Dévoisement définitif des réseaux RAU et Fibre Optique, avec un fonctionnement en fibre optique	FT	1	51 274,19	51 274,19
TOTAL HT					94 562,87
TVA 20 %					18 912,57
TOTAL TTC					113 475,44